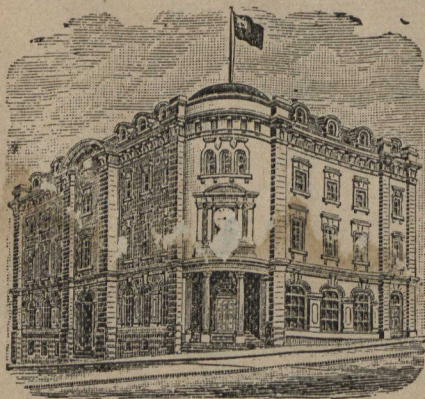


l'inscription sur le cadre aussi en relief sculpté à même la pierre, et qu'on lit au-dessus et au-dessous du chien, sont bien conservées, et telles qu'elles étaient en 1870, ainsi qu'en fait foi l'image photographiée alors que nous en donnons ici. Mais l'ensemble de l'œuvre est un essai primitif et témoigne du peu d'habileté du graveur ou sculpteur, comme aussi de son peu de connaissance grammaticale, calligraphique, et encore plus de l'ignorance de la mesure poétique de celui qui a voulu rimer en composant une devise.

L'inscription pour conserver le sens de l'injure passée et endurée en attendant par l'offensé, pour laquelle il ronge son frein, figuré par l'os, comme aussi pour maintenir la césure recherchée et la mesure du vers de huit pieds, se lirait mieux comme suit, tout en conservant le vieux langage :—

Je suis un chien qui ronge l'os,  
 En le rongant, je prends repos ;  
 Un tems viendra, pas avenu,  
 Que je mordrai qui m'a mordu.

Cette plaque d'un brun foncé ne semble pas être une pierre du pays. Elle était installée sous un linteau de pierre différente, semblable à celle des parements du mur. Ce linteau, découpé en cymaise, n'a pas été conservé, non plus que ses consoles plates en support qui étaient de même pierre que le chien. Il est remplacé par un nouveau, taillé carré, à fleur du mur, et qui porte gravé le même millésime 1736, mis là pour conserver celui de même date, qui se trouvait au-dessus de la porte d'entrée. En sorte que la plaque de pierre seule subsiste maintenant placée dans un léger enfoncement du mur. Ce millésime actuel est postiche, comme on voit ; il



LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE